Groupe d'experts gouvernementaux des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

21 mars 2011 Français Original: anglais

Deuxième session de 2011 Genève, 28 mars-1^{er} avril 2011 Point 4 de l'ordre du jour provisoire Organisation des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux, y compris ceux des Réunions d'experts militaires et techniques

Programme de travail provisoire

Soumis par la présidence*

Lundi 28 mars 2011	10 h 00-13 h 00	• Ouverture de la session; échange de vues général	
		■ Armes à sous-munitions	
	15 h 00-18 h 00	■ Armes à sous-munitions	
Mardi 29 mars 2011	10 h 00-13 h 00	■ Armes à sous-munitions	
	15 h 00-18 h 00	■ Armes à sous-munitions	
Mercredi 30 mars 2011	10 h 00-13 h 00	• Préparatifs de la quatrième Conférence d'examen	
	15 h 00-18 h 00	■ Armes à sous-munitions	
Jeudi 31 mars 2011	10 h 00-13 h 00	■ Armes à sous-munitions	
	15 h 00-18 h 00	• Préparatifs de la quatrième Conférence d'examen	
Vendredi 1 ^{er} avril 2011	10 h 00-13 h 00	■ Armes à sous-munitions	
	15 h 00-18 h 00	■ Armes à sous-munitions	
		 Résumé des travaux; adoption du rapport d'activité clôture de la session 	;

^{*} Le présent document a été soumis tardivement en raison du laps de temps très court entre les première et deuxième sessions du Groupe d'experts gouvernementaux des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.

